



BETTERAVE :

Progression de la **cercosporiose** et de la **rouille**.
Très faible présence de bio agresseurs.

COLZA:

Levées en cours, parfois hétérogènes après la période orageuse.
Limaces : Présence localisée – quelques parcelles avec surface foliaire détruite.
Altises : présence en légère augmentation - installer les cuvettes jaunes dès le semis.

[Invitation à la journée BSV sur la biodiversité fonctionnelle et le parasitisme émergent \(cf. page 7\).](#)

BETTERAVE

32 parcelles observées cette semaine.

Maladies foliaires

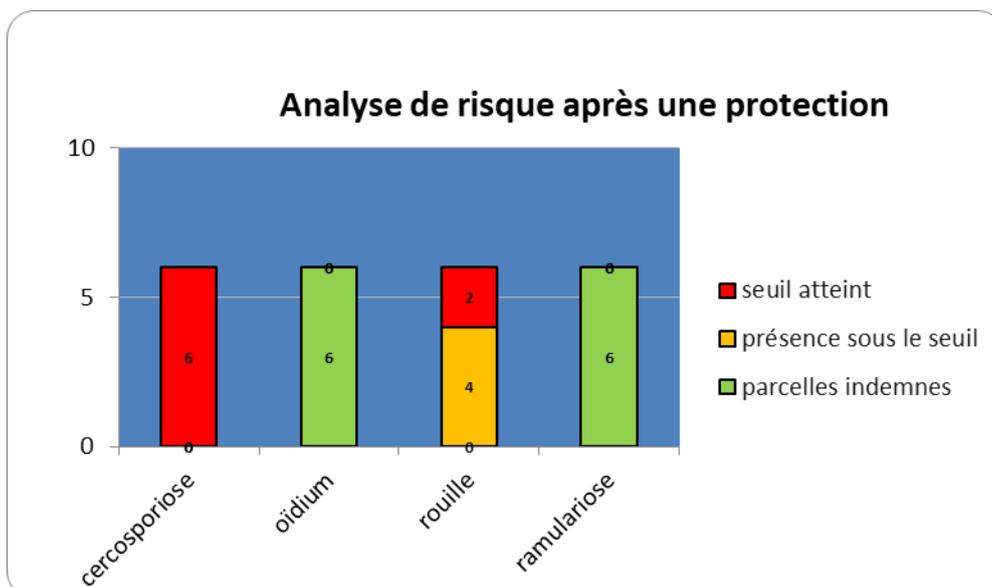
Cette semaine, 32 parcelles ont été observées.

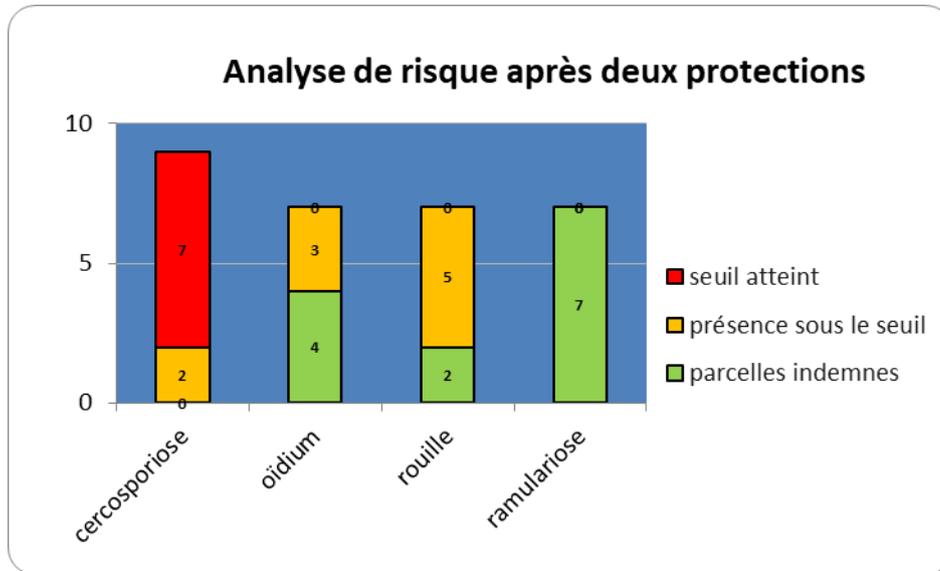
Les conditions météorologiques de la semaine dernière ont très été favorables à la progression des maladies foliaires (cercosporiose et rouille). La cercosporiose est la maladie dominante dans le réseau d'observation.



Cette semaine :

- ☞ **6 parcelles du réseau** atteignent le seuil indicatif de risque cercosporiose pour **une deuxième protection**.
- ☞ **2 parcelles du réseau** atteignent le seuil indicatif de risque rouille pour **une deuxième protection**.
- ☞ **7 parcelles du réseau** atteignent le seuil indicatif de risque cercosporiose pour **une troisième protection**.





Certaines parcelles du Sud de la région ont reçu une troisième protection (58 % des parcelles de l'Aisne et 38 % des parcelles de l'Oise/ Somme). Toutes les parcelles du Nord/Pas de Calais sont à deux protections réalisées.

	Aisne	Oise/Somme	Nord/Pas de Calais
T1	0 %	0 %	0 %
T2	42 %	62 %	100 %
T3	58 %	38 %	0 %

À moins de 45 jours de l'arrachage, un traitement fongicide est très rarement valorisé.

Date d'arrêt de la protection fongicide

	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Maladie observée oïdium / rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	
Maladie observée cercosporiose / ramulariose	Avant la mi-octobre	fin août	1 ^{ère} quinzaine de septembre
	Après la mi-octobre	1 ^{ère} quinzaine de septembre	



Pustules de rouille (à gauche) et taches de cercosporiose (à droite)
(photos ITB)

Pour rester informé de l'évolution des maladies vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladie », mis à disposition par l'ITB.
Lien : <http://maladies.itbfr.org/>

Carte alerte maladies au 05 septembre 2023 :



Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection <u>après</u> la mi-août				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

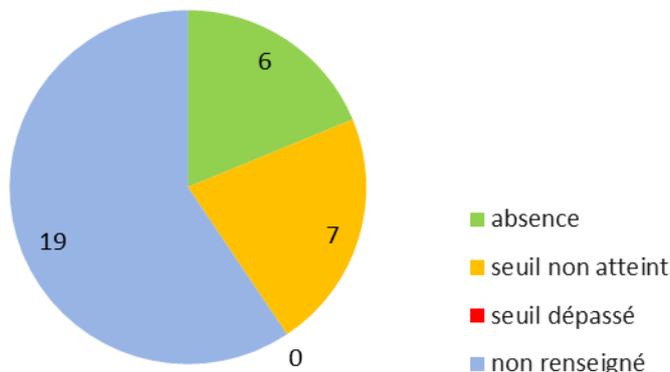
BIO AGRESSEURS

PEGOMYIES

La présence de pégomyies reste stable avec 7 parcelles signalant leur présence.



Le seuil indicatif de risque est de 50% de plantes avec galeries et présence de larve.

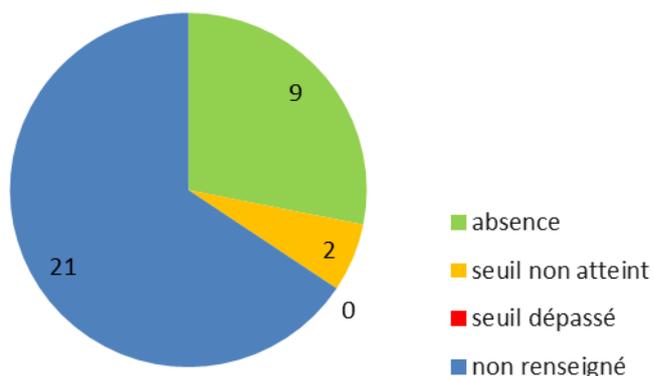


NOCTUELLES DEFOLIATRICES

La présence de noctuelles défoliatrices est en diminution avec 2 parcelles signalant leur présence.



Le seuil indicatif de risque est de 50% de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes.



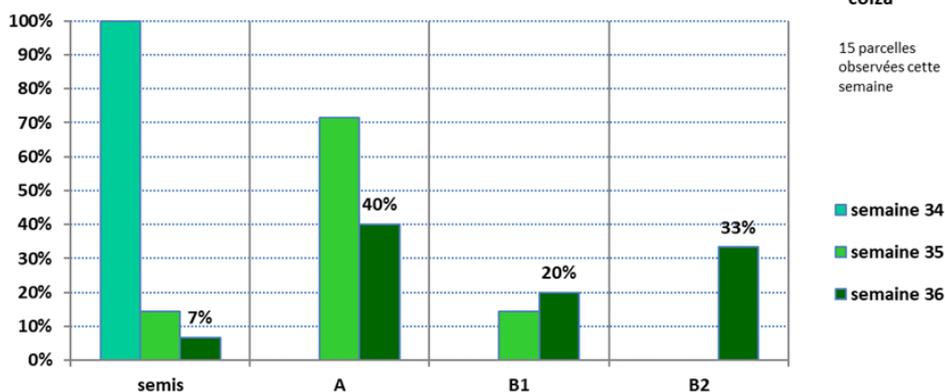
COLZA

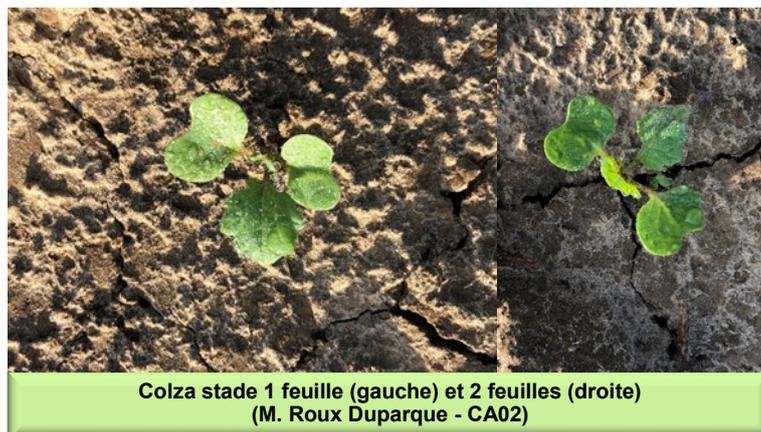
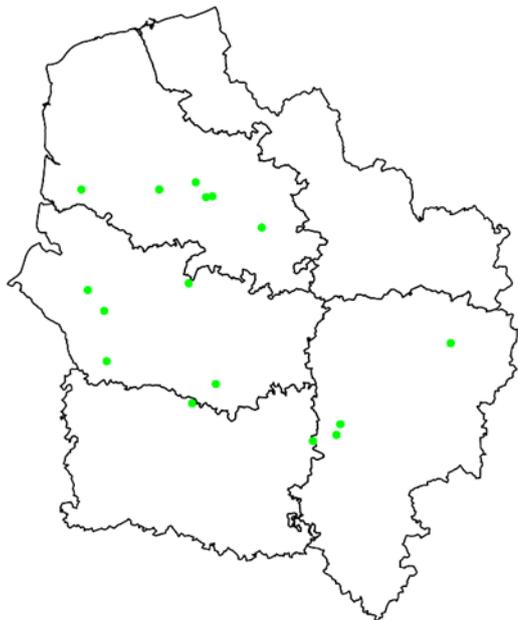
Stades :

15 parcelles ont été observées cette semaine : Parmi ces parcelles, 1 est au stade semis, 6 sont au stade cotylédons (A), 3 au stade B1 (une feuille vraie) et 5 au stade B2 (deux feuilles vraies).

Les semis sont encore en cours sur la région pour les dernières dates de semis. Les conditions de semis sont actuellement favorables.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)





Colza stade 1 feuille (gauche) et 2 feuilles (droite)
(M. Roux Duparque - CA02)

Les semis effectués vers le 20-22 août, juste avant la période orageuse, ont pu être plaqués ou faire l'objet de ravinement. La levée est hétérogène dans cette situation. La levée est plus homogène pour les semis postérieurs à la période orageuse.



Semis plaqué et mauvaise levée après orage
(M. Roux Duparque - CA02)

LIMACES: présence localisée. Installer les pièges dès le semis

Evaluation du risque

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant** dans les parcelles où le colza sera semé. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25 m². Humidifiez-les en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.



Pièges à limaces
(M. Roux Duparque - CA02)

Le risque est à évaluer en fonction:

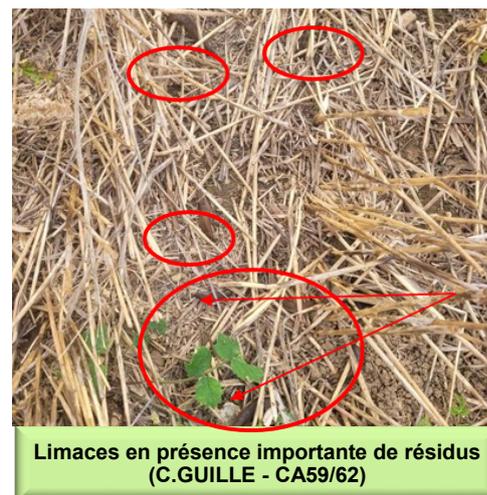
- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau BSV n'ont montré aucune capture
- Des conditions humides des dernières semaines ont pu être favorables au risque limace. Les températures très élevées de cette semaine vont ralentir leur action.
- De la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf tableau ci-dessous).

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
Type de sol		
Sable	Moyen	
Limon	Elevé	
Argile	Très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
Gestion des résidus		
Exportation des résidus de récolte	Faible	
Présence importante de résidus	Très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
Travail du sol		
Labour	Faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	Très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	Très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	Faible	Réduction des interstices
Qualité des semis		
Lit de semences pailleux	Elevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	Elevé	Abri pour les limaces

- **De la présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

Les observations du réseau BSV montrent des surfaces foliaires détruites dans 8 parcelles, à raison de 1 à 20% des plantes atteintes.

Période de risque: depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.



Limaces en présence importante de résidus (C.GUILLE - CA59/62)

ALTISES ADULTES: présence en légère augmentation, à surveiller. Installer les cuvettes jaunes dès le semis.

Évaluation du risque :

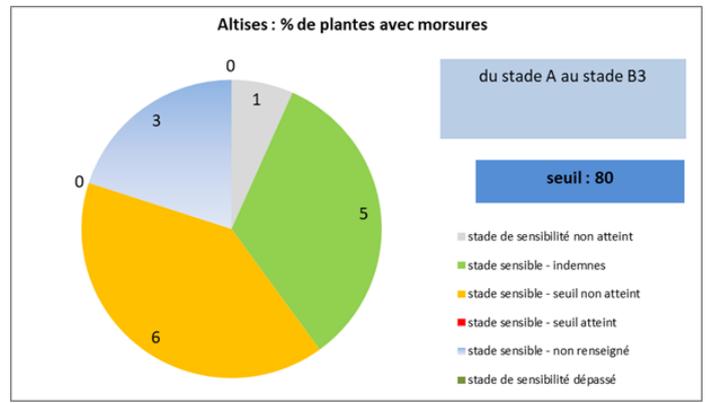
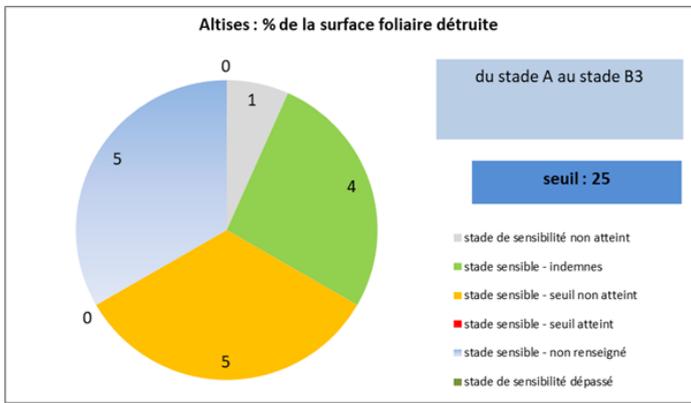
Piégeage :

Des **altises des crucifères** ont été piégées dans 5 parcelles, avec de 1 à 10 individus dans la cuvette.

Des **Altises d'hiver ou grosse altises** ont été piégées dans 2 parcelles, avec 1 à 2 individus dans la cuvette.

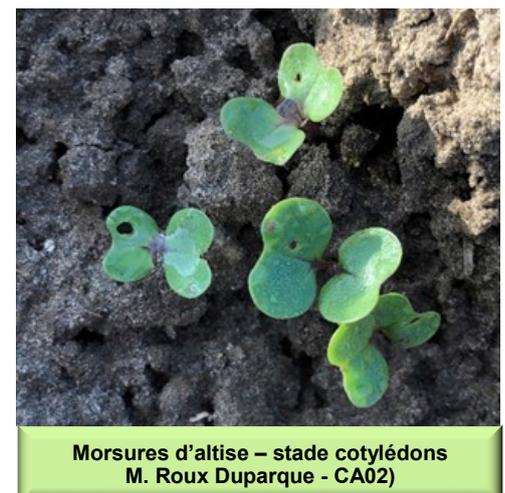
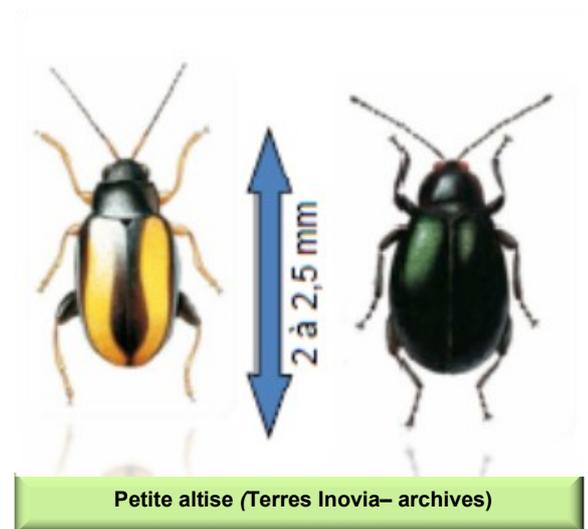
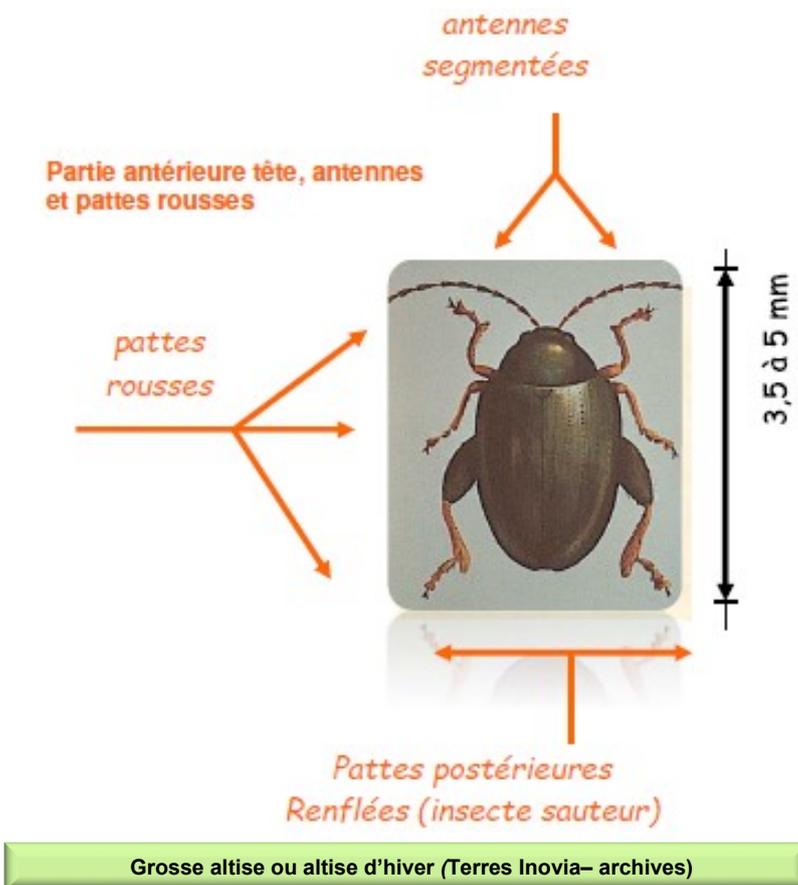
Observations sur plantes :

- ☞ 7 parcelles, dont une en bordure, entre 5 et 20% de plantes avec morsures
- ☞ 6 parcelles, dont une en bordure, entre 1 et 10% de la surface foliaire détruite.



On rencontre 2 types d'altises sur colza:

- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).



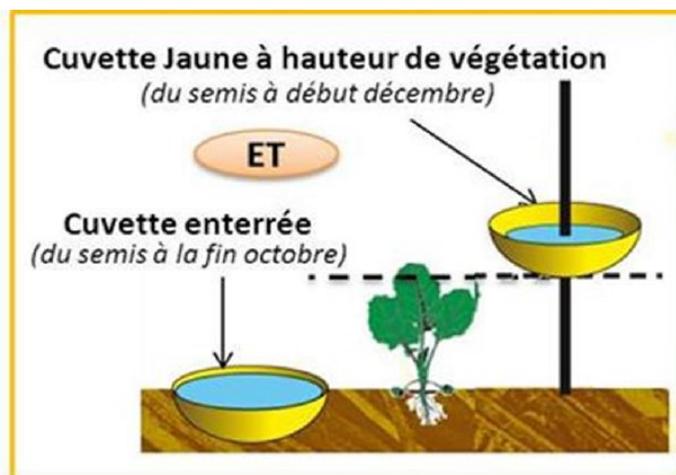
Pensez à la cuvette jaune pour les altises:

- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) ET une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, ténthrede de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).

Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

Un outil pour estimer le risque lié au prélèvement foliaire par les altises adultes, est disponible sur le site de Terres Inovia en suivant ce lien : <https://www.terresinovia.fr/-/altise-adulte-colza>



AUTRES RAVAGEURS:

Des **tenthredes de la rave adulte** sont piégées dans 2 parcelles.

Des **pucerons verts** sont observés dans une parcelle sur 50% des plantes.

Le seuil indicatif de risque puceron est de 20% des plantes porteuses de pucerons, durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'à environ 6 feuilles du colza).

Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.



Journée BSV

sur la biodiversité fonctionnelle et le parasitisme émergent



Vendredi 15 septembre
de 9h00 à 16h30
au lycée agricole du Paraclet (Amiens)



Programme détaillé ci-joint.

Pour la bonne organisation de cette journée, merci de bien vouloir vous inscrire dès à présent via l'inscription en ligne à la fin de l'invitation.

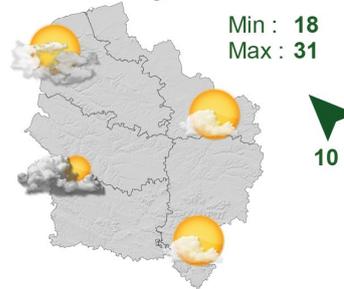
[Télécharger l'invitation](#)

METEOROLOGIE

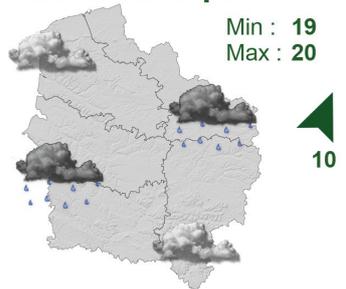
Mercredi 6 Septembre



Jeudi 7 Septembre



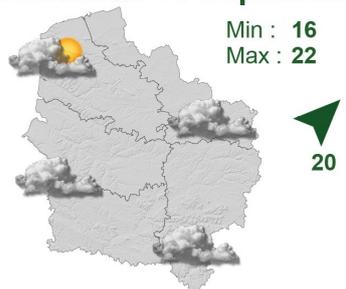
Vendredi 8 Septembre



Samedi 9 Septembre



Dimanche 10 Septembre



Lundi 11 Septembre



Mardi 12 Septembre



Pour en Savoir +

Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOise, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wgoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yernov6, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

